



FICHE DE CAPITALISATION



Protocole local de coopération en santé mentale

Résumé

Le projet consiste à mettre en place un protocole local de coopération en santé mentale pour permettre à une infirmière en santé mentale d'accompagner des patients présentant des troubles anxieux et dépressifs. L'infirmière peut poser des diagnostics, prescrire certains traitements, renouveler prescriptions et arrêts de travail, et coordonner le parcours de soins. Dans ce cadre, l'infirmière dispense un programme de psychoéducation. L'approche vise à améliorer la compréhension des patients sur leur pathologie et favoriser la décision éclairée.

1. Carte d'identité du projet

Titre du projet	Protocole local de coopération en santé mentale
Structure porteuse	Maison de santé pluriprofessionnel les Allymes
Thématique	Santé mentale, psychiatrie
Localisation	Ambérieu en Bugey, Ain (01), Auvergne-Rhône-Alpes
Contexte territorial	Quartier prioritaire de la ville, forte précarité, accessibilité limitée
Contact référent	Marion Darley - Coordinatrice territoriale
Objectifs du projet	- Permettre un accompagnement adapté des patients présentant des troubles anxieux et dépressifs. - Faciliter le travail des médecins généralistes en déléguant certaines tâches de diagnostic et de suivi. - Développer un accompagnement centré sur la compréhension et la décision éclairée des patients - Mettre en place des parcours de psychoéducation.